



Dans ce, numéro

Un peu d'histoire.....	p 1
Décisions du Conseil.....	p 2
Vie communale.....	p 2
Travaux.....	p 3
Zone Delacoste.....	p 4
Quelques infos.....	p 4
Finances.....	p 5
Finances.....	p 6

C'était Hier

Vingt ans déjà... Les enfants du village faisaient la "une" d'un quotidien. Ils ne savaient pas qu'ils étaient les derniers témoins d'un autre art de vivre.

Depuis quelques années la ferme était abandonnée, nous n'allions plus chercher le lait à la traite du soir.. L'abreuvoir pavé en pente douce vers le rû s'était transformé en berge de béton.

MAIS SOUVENEZ VOUS.

PAQUES: la première fête du canton. On y vient nombreux des alentours. Le bal "LOUIS": combien d'idylles nouées ce soir-là

se sont terminées

par un



mariage?

(chut, cela concernait vos aînés) le concours

de boules, on discute le point chez le Père Allin ou chez Paulette.

MAI: La forêt et son tapis de muguet ponctué de jacinthes, qu'aucun pas n'a flétri. Les amoureux se retrouvent "aux sapins".Le marchand de bois fait des margo

tins ou bien du charbon de bois allée de la Reine Hortense, le sol est encore noir de suie, le four recouvert de ronces, les lavandières papotent au lavoir..

JUIN: La fête scolaire, le village rassemblé dans la clairière, vous devenez pour un jour des chanteurs, des musiciens, des gymnastes.. Tous sont présents: Palot, Napoléon, Gigot, J. Cathédrale ...

JUILLET: La Thève est claire, vous apprenez à nager au "gros hêtre", au "trou à Blomme". Que sont devenus les nénuphars et les écrivisses que vous rapportiez par panier? et "le blanc" que vous pêchiez au seuu... vilains galopins.

15 AOUT: La Chatelaine offre un somptueux feu d'artifice dans le parc.

L'AUTOMNE et ses coulemelles.

NOEL: La fête au château. Le théâtre n'est pas assez grand pour tous vos supporters qui se pressent pour ne pas manquer une miette du spectacle que vous préparez depuis plusieurs mois. Madame est venue d'Amérique pour offrir le goûter et un cadeau à chacun.

L'année se termine...une page est tournée.

Edito

Chers Administrés,

Le nouveau Conseil Municipal a pris ses fonctions le 25 Juin 1995. Sitôt installé, le Conseil Municipal a créé les commissions et désigné les Vice-Présidents. Nous nous sommes attachés, avec le personnel Administratif et Technique à assurer la gestion et les travaux courants, à traiter les dossiers en instance laissés par l'ancienne municipalité, à dresser un bilan économique et financier. Certains dossiers sont extrêmement préoccupants; vous en trouverez le détail dans les pages suivantes. Ce que nous avons découvert jour après jour confirme les craintes évoquées au cours de la campagne électorale. Il ne s'agit pas bien entendu de régler des comptes avec l'ancienne municipalité dont je faisais partie, bien que n'étant plus écouté ni consulté depuis 2 années, mais au contraire de vous informer de la situation réelle. Un seul objectif est poursuivi, une gestion de bon sens transparente et rigoureuse. Permettez moi de vous souhaiter à toutes et à tous un bon d'automne.

Claude KRIEGUER.

Les membres des commissions communales ont été désignés au cours de la séance du conseil municipal du 30 juin 1995. Les commissions étant ouvertes, certains membres les ont déjà rejointes. Leur rôle est d'instruire les affaires avant qu'elles ne soient débattues et fassent l'objet d'une décision en séance de conseil.

La liste des commissions est la suivante

Commission des Finances	Mme Deneufbourg Mr Morlet Mr Renault Mr Windels	
Commission du Personnel Communal	Mme Especel Mr Guérini Mr Morlet Mr Perrier Mr Windels	
Commission Travaux et Sécurité	Mme Bianchi Mme Noubel Mr Guérini Mr Lapierre Mr Perrier Mr Windels	Mr Corvelyn Mr Massa Mr Miquolaou
Commission Emploi et Social	Mme Dufour Mme Especel Mme Noubel Mr Guérini Mr Lapierre	
Commission Environnement et Agriculture	Deneufbourg Mr Chapelle	Mr Corvelyn
Commission Information	Mme Bianchi Mme Especel Mme Lefort Mr Chapelle Mr Windels	Mme Barthélemy Mme Renault Mr Therry
Commission Culture et Loisirs	Mme Dufour Mme Lefort Mme Samson Mr Lapierre	Mr Especel
Commission Jeunesse et Sports	Mme Especel Mme Lefort Mr Lapierre Mr Morlet Mre Renault Mr Windels	Melle Perkins Mr Habbi Mr Pawlack Mr Quint Mr Leguen
Commission Affaires Scolaires	Mme Cluzel Mme Deneufbourg Mme Samson Mr Trouboul	
Commission Urbanisme	Mme Bianchi Mme Deneufbourg Mme Harang Mme Noubel Mr Lapierre	

Les Commissions sont présidées par le Maire ou le Vice Président.

Finances : **Mr Windels**

Travaux et Sécurité : **Mme Bianchi**

Information : **Mr Therry**

Culture : **Mme Samson**

Jeunesse et Sport: **Mr Morlet**

Personnel Communal : **Mr Windels**

Environnement : **Mr Corvelyn**

Affaires Scolaires : **Mme Deneufbourg**

Emploi social : **Mme Noubel**

Mairie

Plusieurs permanences sont mises en place par la Mairie. Ainsi, la municipalité sera à la disposition de la population.

- Le lundi matin : **Mr Windels**

- Le mercredi matin : **Mme Bianchi**

- Le vendredi matin : **Mme Deneufbourg**

- Le samedi matin : **Mr Krieguer**

La municipalité est aussi disponible pour des rendez-vous ponctuels. Suivant l'objet de l'entretien pour obtenir votre interlocuteur privilégié, il est souhaitable de se renseigner préalablement .



Vie Communale

Une fois encore notre village a été le berceau d'une production cinématographique.

Intitulée "**Enfants de Salaud**", cette réalisation de Tonie Marschall, réunit Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet et Jean Yanne.

C'est l'histoire de 4 enfants qui ne se connaissent pas. Elevés par leur mère reconnus par leur père avant de disparaître. C'est au cours du procès de ce homme que les enfants vont se découvrir pour enfin former une famille...

Coup de chapeau

Un coup de chapeau à ces messieurs de la voirie et de l'entretien qui en juillet et août, malgré la canicule et un effectif réduit de moitié, ont, avec le sourire s'il vous plaît, fauché, débroussaillé, élagué, exécuté les travaux de réfection aux écoles (peinture, carrelage, clôture, confection d'un portail, pelouse, etc.).

Il en reste encore à faire, ce sera pour les prochaines vacances scolaires, le planning est établi.

Projets à court ou moyen terme:

Nous en avons, ils sont à l'étude en collaboration avec les services techniques de l'Équipement pour leur réalisation, l'État et le Conseil Général pour leur financement.

Il est prématuré d'en faire état. Nous pensons qu'il est préférable de vous présenter des dossiers bien ficelés, ayant le maximum de chances d'aboutir dans les temps voulus. Nous en parlerons dans le prochain bulletin avec le souhait de pouvoir vous dire "demain, le premier coup de pioche va être donné" et ... que ce soit une réalité.

Pour l'heure, nous devons faire face aux urgences auxquelles il faut apporter remède:

- Le chauffage de l'ancienne classe de Baillon et du logement, le chauffage de la mairie que nous devons modifier, les cuves à mazout prenant l'eau ne peuvent être réapprovisionnées.

- les pièces d'appuis de l'entrée de l'école maternelle d'Asnières qui, en très mauvais état, doivent être changées.

- les fondations du lavoir, rue d'Aval Eau, à reprendre (des étais soutiennent la toiture).

- la réfection complète de la toiture de l'immeuble communal, rue E.Picard, dont les fuites ne se comptent plus ainsi que la réfection consécutive à ces travaux dans l'appartement situé à l'étage.

Travaux

Renouvellement des conduites de gaz à Baillon

Nous avons autorisés et engagés pour des raisons de sécurité, les travaux, en attente depuis un an et demi en raison du projet abandonné d'enfouissement des autres réseaux E.D.F. et téléphone dont le coût se serait élevé à 3 000 000 de francs.

A l'origine, cette opération devait être subventionnée dans le cadre d'un contrat régional, qui n'a pas été accordé.

Traserr 94 et 95

2 ans de retard !!!

Il s'agit de travaux de voirie liés à la sécurité subventionnés par le Conseil Général. Le montant subventionnable est de 660 000 F au taux de 45% avec l'obligation à partir de la notification de réaliser les travaux dans un délai de 2 ans.

Au vue de la situation financière nous comprenons aujourd'hui pourquoi ils n'ont pas été engagés ni réalisés et que d'autres, plus "éclatants" mais moins prioritaires, ont eux été exécutés.

Vu l'état des finances et l'état d'insécurité de la voirie nous devons financer les travaux futurs par emprunt.

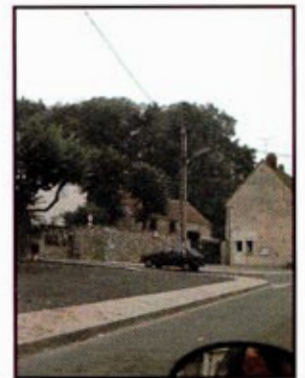
Travaux place de l'église

Ces travaux de 400 000 F entrepris dans la précipitation sans demande de subvention auraient dû, faire selon le code des marchés publics, l'objet d'un marché négocié et non pas d'un simple ordre de service.

L'entreprise qui a réalisé ces travaux n'a pas été réglée; le Comptable du Trésor public ayant bloqué le mandat de paiement pour motif de non respect de la procédure de passation des marchés.

Le 15 septembre 1995, le Conseil Municipal, pour permettre à l'entreprise d'être payée, a dû prendre une délibération de régularisation.

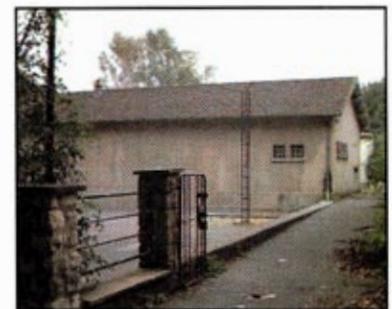
Le montant des travaux restant à exécuter (enfouissement des réseaux, suppression des poteaux électriques sur la place, éclairage par lanternes, déjà commandées), s'élève aux environs de 200 000 F.



Ancienne école de la rue Du Crocq

L'absence de bail entre le propriétaire et la commune ne permet ni de percevoir le loyer des occupants précédemment installés ni à la commune de payer son loyer ni de sous louer une partie des locaux à une entreprise nouvelle qui voudrait s'y installer.

Toujours dans l'attente du bail cette situation devrait être régularisée dans les prochaines semaines.



Ferme Lefaucheur

On nous avait annoncé dans cette maison l'arrivée d'un ébéniste pour former des jeunes. Mais les travaux de second oeuvre: menuiserie, sanitaire, chauffage, électricité n'étaient ni programmés ni financés.

En l'absence de financement, ils nous est impossible de poursuivre les travaux de terminaison, évaluer entre 300 000 F et 500 000 F.



La Zone *Delacoste !!!*

Bâtiment Gosset

L'ancienne municipalité, dans son bulletin de juin, vous informait que la famille Gosset avait donné son accord pour donner le bâtiment à la commune dans le cadre d'un bail à construction.

Le montage prévu était le suivant:

Réalisation des travaux de restructuration à la charge de la commune pour environ 4 000 000 F;

Versement d'une soulte de 300 000 F à la famille Gosset;

Versement par la commune d'un loyer mensuel de 28500 F pendant 30 ans indexé;

Encaissement des loyers des sous-locataires par la commune qui devaient en principe couvrir les annuités d'emprunt;

Au bout de 30 ans, financé en partie par des fonds publics, le bâtiment revenait au Bailleur (la famille Gosset).

Dans ce même bulletin on nous annonçait que l'opération serait entièrement financée par

des subventions et un emprunt sur 25 ans à 6,5 %

de taux d'intérêts. Nous n'avons trouvé aucune

trace de dossier en mairie. Ce type d'opération, prioritaire, n'est pas abandonnée

car les besoins en logement sont nombreux mais

d'autres montages sont actuellement à l'étude.



Etablissements Maceron

Le bulletin d'information de juin annonçait cette opération sans faire appel à l'emprunt compte tenu de notre "excellente santé financière" ... Quel optimisme !

En réalité, le solde à la charge de la Commune serait de 4 000 000 F avant frais financier et viabilisation du terrain.

La situation financière actuelle de notre Commune ne nous permettra pas de réaliser cette opération contrairement aux informations de l'ancienne municipalité sans financement extérieur...



Toutes les solutions sont donc à l'étude pour faire aboutir ce projet.

Quelques *Infos*

Zoom Club

- Exposition au musée de Viarmes les 21/22 et 28/29 octobre 1995

Tennis

- CTVA Tennis Open du 7 au 22 octobre 1995, Finale le 22/10/95

- le 19/11/95 Journée Tennis Féminin avec la participation de Mesdames Demongeot et Suire

La Boule Asnières sur Oise

- Coupe de Noël le 2 décembre 1995, réservée aux habitants d'Asnières et de Baillon.

Football

- Rencontre à Viarmes St Leu / Viarmes le 15/10/95

Venez nombreux à ces différentes manifestations pour découvrir ou tout simplement mieux connaître ces associations.

APEEA accueillera les enfants scolarisés:

en garderie : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (petit déjeuner et goûter compris).

aux ateliers : de 16h30 à 18h00 ou 18h30 (goûter compris).

Expression corporelle, musique, arts plastiques, chorale, théâtre.

Contact : 34 68 04 89 ou 39 37 64 19 Boite aux lettres APEEA : entrée école maternelle.

Un *Départ*

Mme Neveu faisant office de Secrétaire Générale a décidé de rejoindre son corps d'origine, la Justice.

Dans l'attente de son successeur, nous allons créer un 2ème poste d'attaché territorial qui sera supprimé dès son départ.

Nous remercions le personnel administratif qui fait face à la surcharge de travail afin de servir au mieux l'intérêt de la Commune et des Habitants.

Appel...

Pour la garderie, nous faisons appel à votre générosité pour vos dons de jeux ou de livres à partir de 3 ans.

A déposer en Mairie à l'attention de Lilianne Houzet.

La situation

Financière et Economique

Durant la campagne électorale nous avons dénoncé la gestion hasardeuse et inconséquente menée par l'ancienne municipalité depuis 2 ans et demi.

La reprise de la mairie et des dossiers confirment que la situation n'était pas aussi bonne que celle annoncée dans les différents bulletins d'informations.

Nous vous informons en toute transparence des éléments que nous avons pu découvrir durant cette été. Nous sommes à votre disposition pour vous commenter ou détailler ces éléments financiers. Toutes les questions soulevées permettront à nos lecteurs de comprendre exactement ou plus précisément, par les réponses diffusées dans le prochain numéro, la situation de notre commune.

La commission des finances.

Trésorerie

Au lendemain de notre élection, le Comptable du trésor public nous notifiait le **blocage de plusieurs mandats** de paiement émis précédemment et demandait en raison des difficultés de trésorerie de ne plus en émettre.

Aussitôt, nous avons établi une situation et une prévision de trésorerie jusqu'à fin 1995 faisant ressortir un **besoin important de 1 200 000 F en juillet et un besoin de 400 000 F en octobre.**

Ceci nous a conduit à proroger la ligne de crédit accordée en juillet 1994 de 800 000 F dont l'encours s'élève aujourd'hui à 400 000 F.

Compte Administratif 1994

Courant juillet, le Sous-Préfet nous écrivait pour signaler un **déficit** de la section d'investissement de **88,59% des recettes réelles** de fonctionnement soit **- 9 211 780 F** et nous informait qu'il devrait dans pareil cas saisir la Chambre Régionales des Comptes.

Nous avons donc procédé à l'analyse des comptes et des dossiers qui a conduit à **retirer certaines opérations pour un montant de 6 227 510 F** indiquées ci-après pour lesquelles il n'y avait pas de financement.

Résultat prévisionnel 1995

L'excédent de fonctionnement cumulé à fin 1995 s'établit à **1 372 600 F.**

La section d'investissement fait elle apparaître à fin 1995 un **déficit de 9 211 780 F.**

Après l'abandon de 6 227 510 F le déficit a été ramené à 2 984 270 F.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement et d'investissement à fin 1995 fait ressortir

un déficit total de - 1 611 670 F

La réduction du déficit est certes assurée par l'excédent de fonctionnement mais la Commune aura consommé toutes ses économies et ne disposera plus d'aucune réserve pour lui permettre de financer de nouvelles opérations.

La situation devrait légèrement s'améliorer fin 1996 grâce au remboursement de la TVA liée à la construction de la nouvelle école pour environ 900 000 F.

Cette situation résulte de plusieurs postes et notamment des opérations réalisées sans subvention (acquisition de la Maison du Marais, travaux place de l'église, acquisition des bâtiments de la rue du Four, certains travaux de voirie) mais aussi d'une forte augmentation de la masse salariale qui est passée de 2 781 086 F en 1993 puis à 3 001 948 F en 1994 et enfin à 3 996 443 F à fin 1995 soit une évolution de 43,70% de 1993 à 1995.

L'effectif moyen mois est lui passé de 21,7 personnes en 1993 à 27,6 personnes soit une augmentation de 27,19% en 1995. Devant cette situation, nous avons immédiatement pris des mesures d'économie et de rationalisation de certaines charges dont la commune peut se passer.

Prévisionnel 1995

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 1994	1 282 800,00 F
DEPENSES 1995:	
Réalisées	6 676 800,00 F
Engagées	3 314 200,00 F
Prévues au BS	223 800,00 F
TOTAL	10 214 800,00 F
RECETTES 1995	
Réalisées	6 070 700,00 F
Prévues	4 233 900,00 F
TOTAL	10 304 600,00 F
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 1995	1 372 600,00 F

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEFICIT 1994	-488 400,00 F
RESTE A REALISER 1994:	
Frais d'étude P.O.S.	36 415,21 F
Frais d'étude Réserve	3 645,99 F
Acquisition terrains	491 990,00 F
Acquisition immeubles	67 496,81 F
Voies et réseaux	613,54 F
Acquisition Mairie	37 675,11 F
Acquisition Foyer	20 427,00 F
Acquisition autres	538,41 F
Achat véhicules	14 490,87 F
Travaux bâtiments	55 124,59 F
Ferme Lefaucheur	416 000,00 F
Gîtes Ruraux	1 820 510,00 F
Eglise	425 000,00 F
Travaux en régie	326,00 F
Travaux école Baillon	6 750,91 F
Travaux école primaire	877 397,20 F
Travaux voies et réseaux	1 233 820,70 F
Aménagement Marais	107 000,00 F
Aménagement Voies Contrat Régional	4 800 000,00 F
Eclairage public	30 235,13 F
total restes à réaliser	10 445 457,47 F

Opérations
abandonnées
non couvertes
par un financement

1 320 510,00 F

107 000,00 F
4 800 000,00 F

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1995	
Remboursements emprunts	467 600,00 F
Acquisitions Mairie	103 615,00 F
Acquisitions Terrains	124 670,00 F
Voies et réseaux Trasser 93,94,95.	1 927 093,30 F
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 556 835,77 F

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Restes à recouvrer	1 175 221,00 F
Recettes 1995 réalisées et prévues	3 169 835,00 F
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 345 056,00 F

DEFICIT CUMULE SECTION D'INVESTISSEMENT 1995	-9 211 779,77 F
TOTAL OPERATIONS ABANDONNEES	6 227 510,00 F
DEFICIT INVESTISSEMENT APRES RETRAIT OPERATIONS	-2 984 269,77 F
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A FIN 1995	1 372 600,00 F
RESULTAT SECTIONS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT A FIN	-1 611 669,77 F



Manque à gagner ...

... de l'ordre de **200 000 F** pour la commune et de **80 000 F** pour le SICTEUB. L'instruction des permis de construire par la commune sans passer par la DDE, à certes permis de réduire les délais d'instruction mais l'absence de contrôle a conduit à ne pas appliquer de taxe de raccordement qui se calcule par logement lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle ou création de logement par suite de divisions et en fonction de la S.H.O.N (surface hors d'oeuvre net) pour les immeubles spéciaux (Chateau de Baillon).

... Un contrat de maintenance pour rien.

Depuis la réorganisation de l'installation informatique et le passage sur Macintosh courant 1993. Nous avons constaté que le contrat d'entretien sur le précédent système informatique passé avec la société de maintenance n'a été résilié que le 22 Juin 1995.

A quand les bonnes surprises ...



Un Journal pour vous

Nos colonnes vous sont ouvertes...

N'hésitez pas à nous communiquer vos articles, questions, réflexions.

La commission information est à votre disposition pour vous informer, mieux faire connaître notre village à l'intérieur comme à l'extérieur.

Participations

Responsable édition:

- Eric Therry

Articles:

- Ginette Bianchi
- Claude Krieguer
- Hervé Windels
- Juliette Lefort
- Gérard Chapelle
- Brigitte Miquolaou

Ont également collaboré:

Tous les membres de la commission information

Photos:

- Hervé Windels
- Eric Therry

Mise en Page:

- Eric Therry

Correction:

- Martine Barthélemy

Diffusion:

- Gérard Chapelle

Impression : Sté GTPG Associés

A Bientôt ...